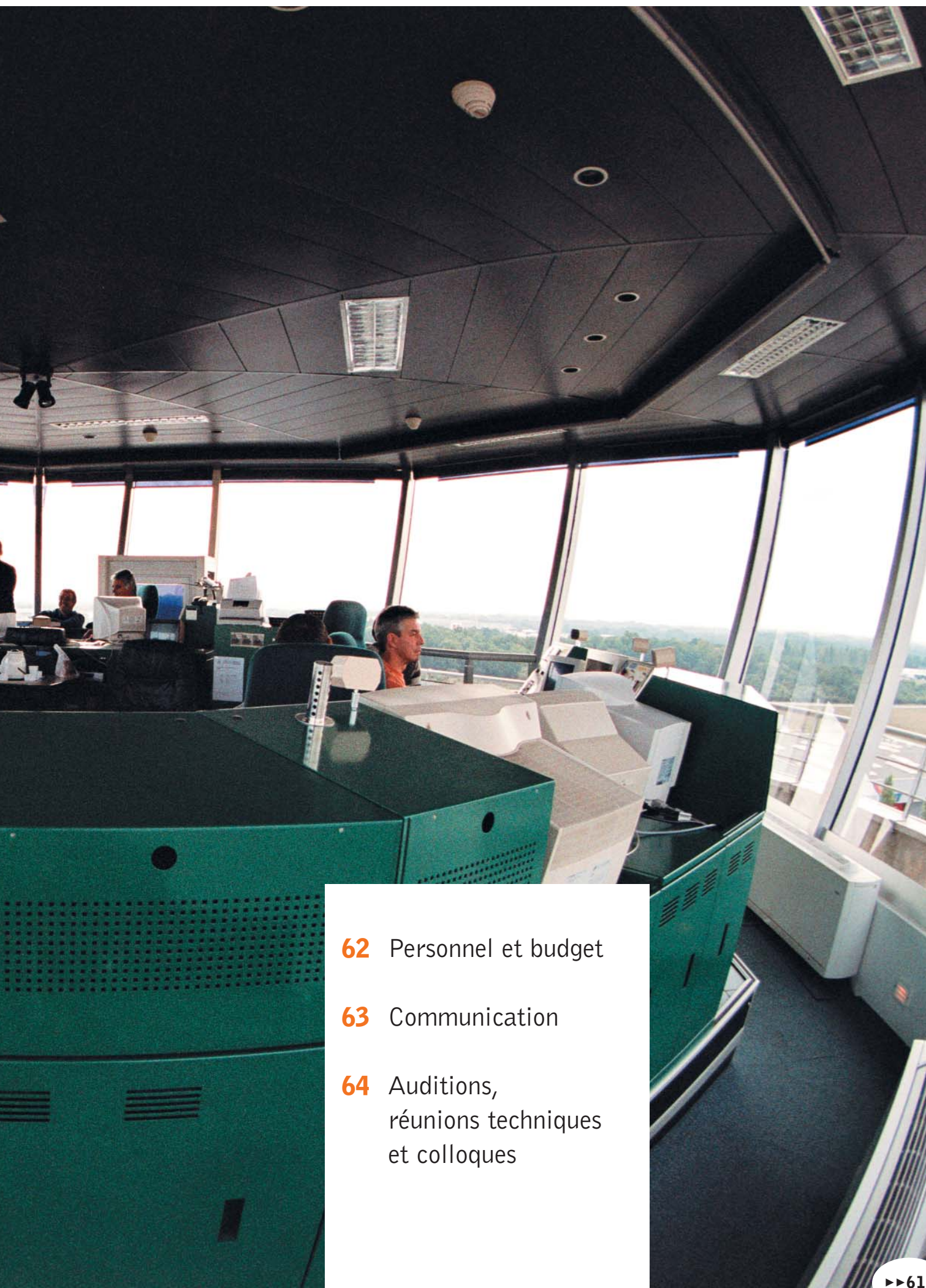




# Vie des services



**62** Personnel et budget

**63** Communication

**64** Auditions,  
réunions techniques  
et colloques

# Personnel et budget

## Personnel

En 2004, l'ACNUSA a atteint l'effectif total de neuf personnes (dont le président) qu'elle s'était fixé pour garantir un fonctionnement optimal, au vu des missions qui lui ont été confiées. Cette année n'a donc pas vu de modification du nombre ou des attributions du personnel.

La collaboration avec Monsieur Bernard de Froment a été renouvelée jusqu'en février 2006 et a porté cette année sur les conséquences de l'arrêté du 6 novembre 2003 portant interdiction, entre 0 heure et 5 heures, des décollages d'aéronefs non programmés sur l'aérodrome de Paris – Charles-de-Gaulle, sur les problématiques liées à la fusion des PEB et des PGS, sur l'évolution de la jurisprudence en matière d'amendes administratives.

## Moyens financiers

### Ressources budgétaires

La loi de finances initiale pour 2005 a accordé 1 026 644 euros à l'ACNUSA, soit 3 678 euros supplémentaires par rapport à 2004. Par ailleurs, les crédits reportables (13 703 euros) n'ont pas été annulés, contrairement aux années précédentes. Mais le budget de l'Autorité a également subi durant plusieurs mois un gel de 100 000 euros (soit près de 30 % de l'enveloppe de fonctionnement, hors dépenses de personnel). Ce gel a heureusement été levé à l'automne.

Au 31 décembre, le montant de l'exécution budgétaire s'établit à 1 030 000 €, soit 99 % de la dotation initiale. Ce taux de consommation démontre que la dotation de l'ACNUSA n'est pas surévaluée et qu'une annulation de crédits porterait directement atteinte à ses capacités d'action.

De plus, il faut rappeler que l'Autorité a un pouvoir de sanction pécuniaire et que le total des titres de perception émis à l'encontre de compagnies aériennes s'élève à 2,440 M€ pour l'année 2005, à rapprocher du montant des dépenses pour la même période. L'ACNUSA contribue donc positivement, depuis plusieurs années, au budget de l'État.

### Consommation

La consommation des crédits 2005, pour les trois grandes catégories de dépenses, se répartit comme suit :

- ▶ rémunération du personnel : 620 300 € (60,2 %)
- ▶ indemnités des membres et vacations d'experts : 39 160 € (3,9 %)
- ▶ dépenses de fonctionnement : 370 100 € (35,9 %)

Malgré une dotation quasi stable, la part consacrée aux dépenses de fonctionnement tend à diminuer d'année en année, en raison de l'augmentation des charges de personnel.

Les études ont représenté cette année un volume de 130 700 € (soit 35 % des dépenses de fonctionnement). Ce montant est plus élevé que les années précédentes en raison de l'évaluation de son action sur six ans que l'ACNUSA a souhaité faire réaliser. Elle a été confiée au cabinet EUREVAL-C3E.

Comme elle le fait régulièrement, l'Autorité a engagé plusieurs campagnes de mesures du bruit en région parisienne (Villeneuve-le-Roi dans le Val-de-Marne, Favières et Thorigny-sur-Marne en Seine-et-Marne, Nesle-la-Vallée et L'Isle-Adam dans le Val-d'Oise).

L'ACNUSA a également engagé une réflexion sur les effets du bruit sur la santé et sur l'évolution des mutations immobilières autour des aéroports.

Il est à noter que l'enveloppe consacrée aux frais de justice a doublé en 2005 ; cette tendance devrait se confirmer dans les années à venir. Le nombre de sanctions prononcées étant en très nette augmentation, les contentieux engagés par les compagnies aériennes se multiplient également.

## VIE DES SERVICES

# Communication

Comme chaque année, l'Autorité a rendu public son rapport d'activité en le diffusant largement auprès du gouvernement ainsi que des professionnels, élus et associations concernés. Une mise en ligne sur le site [acnusa.fr](http://acnusa.fr)<sup>1</sup> a parachevé cette publication. Lors d'entretiens individuels avec des journalistes, le Président a mis l'accent sur la lenteur des avancées concernant l'aide à l'insonorisation, la concertation et le relèvement des trajectoires.

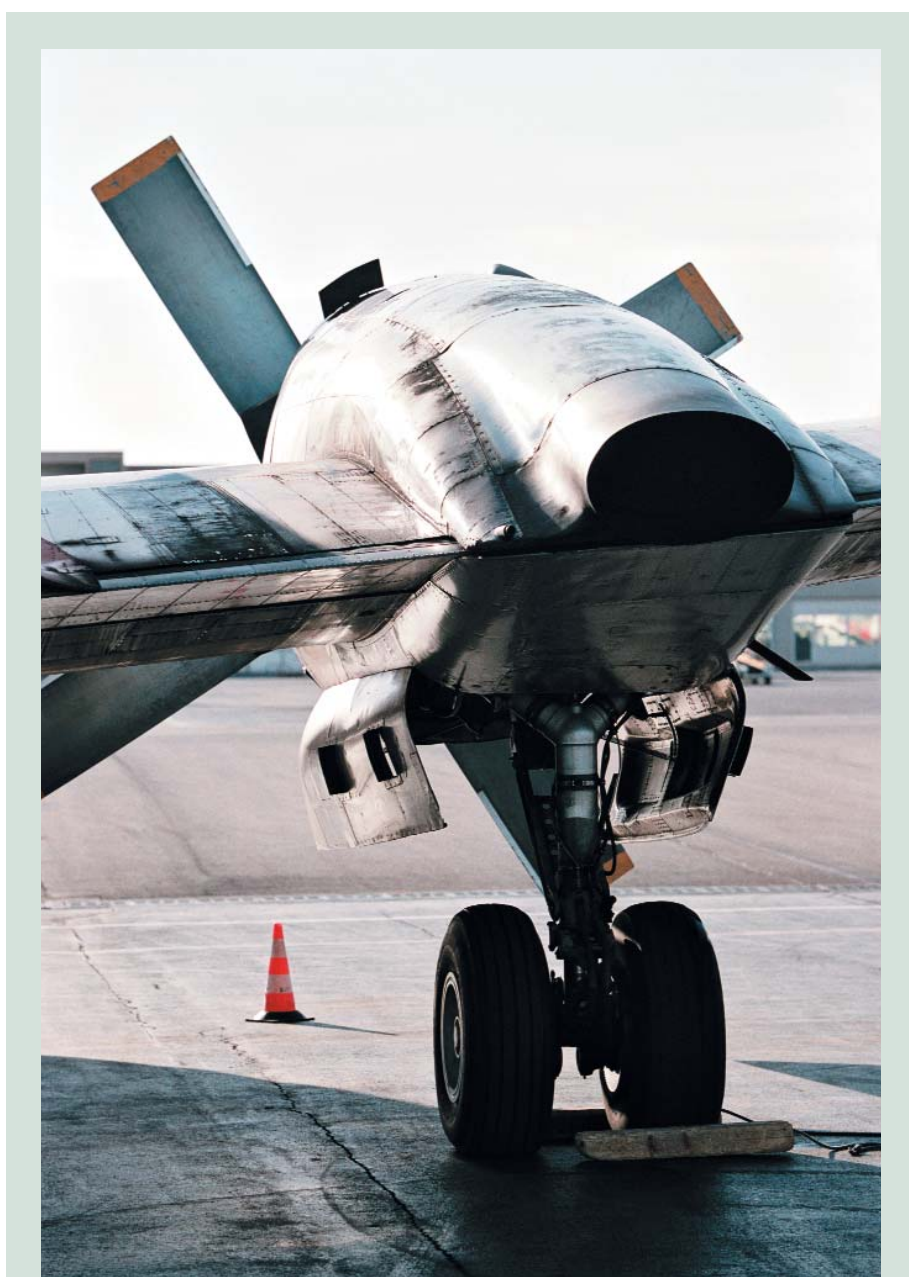
## Internet

Depuis son ouverture en juin 2001, les statistiques de fréquentation du site Internet sont en hausse constante : en 2005, [www.acnusa.fr](http://www.acnusa.fr) a fait l'objet de plus de 150 900 visites contre 119 500 en 2004 et 77 500 en 2003. La rubrique « cartographie du bruit / plans d'exposition au bruit » a été la plus consultée compte tenu de l'actualité : procédures de révision des PEB arrivant à leur terme le 31 décembre 2005.

Dans une perspective d'amélioration du site et afin de se conformer à la circulaire du 7 octobre 1999 relative aux sites Internet des services et des établissements publics<sup>2</sup>, la section en anglais de [www.acnusa.fr](http://www.acnusa.fr) s'est enrichie et des pages en espagnol ont été ajoutées.

<sup>1</sup> Rubrique publications / rapports.

<sup>2</sup> Article 2.2.2., paragraphe 2. « Le recours éventuel à des traductions en langue étrangère doit se faire dans les conditions prévues à l'article 4 de la loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française, qui autorise la traduction des écrans en anglais à condition de proposer également une traduction dans au moins une autre langue étrangère. »



# Auditions, réunions techniques et colloques

## Auditions en réunion plénière

### 20 janvier

▶ MM. Bruneau et Desbenoit, direction de la navigation aérienne.

### 17 et 18 février

▶ MM. Lambert (président), Vivier (vice-président) et Blanchard (secrétaire), comité de pilotage de la réorganisation du contrôle aérien en région parisienne ;  
▶ MM. Pinchinat et Roussel, service technique de la navigation aérienne ;  
▶ Mme Nérôme, présidente de l'Union Française Contre les Nuisances des Aéronefs ;  
▶ MM. Rosso et Desbenoit, direction de la navigation aérienne.

### 17 mars

▶ M. de Froment, conseiller d'État ;  
▶ M. Lefol, directeur adjoint du département « transport, poste et industrie » et Mme Mange, chef du groupe « études » (TNS-Sofres), ainsi que MM. Azaïs et Muzet, experts.

### 13 et 14 avril

▶ M. Meisser, consultant en acoustique ;  
▶ M. Collin, organisme du contrôle en vol ;  
▶ MM. Lorriaux et Machet, Aéroports de Paris.

### 19 et 20 mai

▶ MM. Drapier et Desbenoit, direction des services de la navigation aérienne ;  
▶ MM. Hupays, directeur de l'aviation civile nord-est, Dubois, chef du service de la navigation aérienne nord-est, et Isnard, division environnement DAC nord-est ;

▶ M. Schwach, directeur des affaires stratégiques et techniques, avec M. Ayoun, sous-directeur de la prospective, du développement et de l'environnement, et Mme Adolehoume, chef du bureau de l'environnement ;  
▶ M. Coffin, directeur du contrôle de la sécurité, avec MM. Ferret, Héliot et Hamon ;  
▶ M. Duranthon, président de la CNPN.

### 16 et 17 juin

▶ MM. Schwach et Ayoun et Mme Adolehoume ;  
▶ MM. Fournerat et Magisson, Syndicat national des pilotes de ligne.

### 22 juillet

Pas d'audition.

### 16 septembre

▶ M. Hugodot, inspecteur général de l'Environnement, président du comité de pilotage de l'évaluation de l'action de l'ACNUSA, et M. Simon (cabinet Eureval C3E) ;  
▶ M. Desbenoit, direction des services de la navigation aérienne, MM. Faesch et Doppler, direction de l'aviation civile nord-est.

### 30 septembre

▶ M. Chaillé, vice-président des opérations Europe sud (FEDEX) et Mme Hocquard-de Kerleau ;  
▶ MM. Hamon, directeur de l'environnement et des relations territoriales, Lorriaux, chef du département environnement, et Machet, chef du laboratoire, Aéroports de Paris.

### 17 et 18 novembre

▶ M. Gonzales, maire de Villeneuve-le-Roi, avec M. Jourdan ;  
▶ MM. Houalla, chef du service navigation aérienne sud-sud-est, et Huerre, chef de la mission environnement DSNA ;  
▶ M. Gourgeon, directeur général d'Air France ;  
▶ L'Union professionnelle du transport express, représentée par MM. Martin, président de l'UFEX (UPS), Inchauspé, secrétaire général (DHL), et Chaillé (FEDEX), ainsi que Mme Hocquard-de Kerleau (FEDEX) ;  
▶ MM. Le Gall, Chiarelli, Mulard et Mme Guichard, service de la politique technique environnementale et industrielle, Aéroports de Paris ;  
▶ M. Debouverie, directeur de l'aviation civile centre-est, et Mme Pinet, service étude et suivi du service de la navigation aérienne centre-est ;  
▶ M. Faburel, université de Paris-Créteil ;

### 9 décembre

▶ MM. Huerre et Bourgin, mission environnement DSNA ;  
▶ MM. Ferro (Airbus), Rollet (Eurocopter), et MM. Dubois et Drapier (DGAC).



## 🔍 Réunions techniques

**6 janvier** - Formation des contrôleurs à l'ENAC : Mme Dissler, chef du département circulation aérienne, et ses collaborateurs ; M. Soucheleau, membre de l'Autorité.

**22 février** - Fréquence de passage des avions : Mme Mange (TNS-Sofres) ; M. Rumeau et Mme Vernet, membres de l'Autorité.

**9 mars** - M. Collin (OCV) ; MM. Soucheleau et Villain.

**24 mars** - Mme Pavlicevic et M. Matthiesen (EuroControl) ; MM. Soucheleau et Villain.

**17 mai** - Fréquence de passage des avions : Mme Mange (TNS-Sofres) ; M. Rumeau.

**15 novembre** - Formation des contrôleurs à l'ENAC : M. Rozenknop et Mme Dissler ; M. Léron et M. Lepoutre (responsable du pôle technique).

**16 novembre** - Notre-Dame-des-Landes : M. Garrigues, directeur DAC ouest, M. Ourliac, directeur DRDE 44, Mme Farcy, chef de la division aéroports/environnement, et M. Lefeuvre, chargé de mission aéroport du Grand-Ouest à la DAC ouest ; M. Soucheleau.

## 🔍 Colloques

**18 janvier** - 4<sup>e</sup> Assises nationales de la qualité de l'environnement sonore, à Avignon : « Nuisances sonores aéroportuaires », interventions de M. Léron, Mme Vernet et Mme Le Floch-Fournier.

**12 février** - Colloque Fondaterra : « Impacts du bruit des avions sur la santé : certitudes et incertitudes scientifiques ? Vers quelles recherches s'orienter ? » participations de MM. Léger et Rumeau.

**3 mars** - Centre d'Études et de Prospectives Stratégiques (CEPS) : « Fidéliser la clientèle sans la "prendre en otage" tout en restant rentable », participation de M. Léron.

**1<sup>er</sup> avril** - Signature de l'Initiative de Recherche pour l'Optimisation acoustique Aéronautique (IROQUA) « contre le bruit des avions », participation de M. Léron.

**27 mai** - Conférence Aéroport Lyon – Saint-Exupéry : « Lutte contre le bruit aérien, des progrès partagés », participation de M. Léron.

**2 juin** - Colloque Ville et Aéroport : « Les vols de nuit en Europe : vers une réglementation ? État des lieux et propositions », intervention de M. Léron, participation de Mme Le Floch-Fournier.

**16 juin** - Colloque du Centre d'Information et de Documentation sur le Bruit : « Vers un avion plus respectueux de notre environnement sonore », intervention de M. Léron, participation des membres de l'Autorité.

**26 au 29 juin** - Symposium d'International Noise Control Engineering « Managing Uncertainties in Noise Measurements and Prediction », interventions de MM. Léron, Rumeau et Lepoutre.

**28 juin** - Colloque de la Fédération Nationale de l'Aviation Marchande (FNAM) : « Politique européenne du transport aérien et compétitivité des acteurs : développer le dynamisme de la France », participation de M. Léron.

**29 septembre** - CEPS : « Le Marché », participation de M. Léron.

**14 octobre** - 15<sup>e</sup> Congrès des Aéroports de Langue Française Associés à l'Airport Council International (ALFA-ACI), intervention de M. Léron.

**19 octobre** - Colloque BAR France : « Statuts des Aéroports de Paris et des aéroports régionaux. Compagnies aériennes et distribution, les nouveaux modèles économiques », participation de M. Léron.

**7 décembre** - CEPS : « L'évolution des compagnies aériennes : quels seront à terme les acteurs gagnants, sur quels segments de marché et pour quels types d'offre ? », participation de M. Léron.